

50

Commission permanente

Séance du 8 avril 2024



Rapporteur : M. MORAZIN

49282

24 - Sport

Manifestations sportives de haut niveau

Le lundi 08 avril 2024 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : M. GUIDONI (pouvoir donné à M. PERRIN), M. MARTINS (pouvoir donné à M. PICHOT), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme ROUX (pouvoir donné à M. MARTIN), M. SOULABAILLE (pouvoir donné à Mme QUILAN)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h16.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 21 mars 2024 relative à l'adoption du budget primitif ;

Expose :

Le Département apporte son soutien aux manifestations sportives de haut niveau nationales et internationales, sous réserve que celles-ci se déroulent en Ille-et-Vilaine, qu'elles soient inscrites au calendrier fédéral et qu'elles soient organisées par une association affiliée à une fédération sportive française dont le siège est en Ille-et-Vilaine.

Dans ce cadre, quinze associations sportives ont déposé chacune une demande de subvention pour leur manifestation sportive de haut niveau éligible, à savoir :

MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	DATES PREVUES	LIEUX	MONTANTS
OPEN 35 SAINT-MALO	Association l'Open de Saint-Malo	28 avril au 5 mai 2024	Tennis Club Jeanne d'Arc de Saint-Malo - 22 avenue de Marville 35 400 SAINT-MALO	30 000,00 €
CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DE CLUBS HOMME ET FEMME + CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DOUBLE MIXTE	Compagnie d'Archers de Rennes	20 au 22 septembre 2024	Parc des Gayeulles à Rennes	5 000,00 €
SOUVENIR ET TROPHEE LOUISON BOBET	Association cycliste de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (ACNC)	9 et 10 mars 2024	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	2 000,00 €
LA ROUTE ADELIE	Comité d'animation cycliste du pays de Vitré	29 mars 2024	Vitré et ses alentours	15 000,00 €
GRAND PRIX DE FRANCE DE VOL EN PLANEUR	Planeurs d'Ille-et-Vilaine	21 au 27 juillet 2024	Aérodrome de Saint-Sulpice-des Landes	2 000,00 €
CIRCUIT NATIONAL U17 PENTATHLON MODERNE	Cercle Jules Ferry	19 et 20 janvier 2024	Campus sport - Salle des Marettes à Dinard et Aquamalo à St Malo	1 000,00 €
23ème OPEN VISUAL - ETAPE DE QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE	Cesson Sévigné Tennis Club Handisport	15 au 17 mars 2024	Tennis municipaux - 1 boulevard de Dezerseul - Cesson Sévigné	1 000,00 €
CHAMPIONNAT DE FRANCE DU 10 000 METRES	association Pacé en courant	4 mai 2024	Pacé - complexe sportif Chasseboeuf	5 000,00 €
TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE	Le Tour de Bretagne Cycliste	Du 25 avril au 1er mai 2024	En Bretagne	30 000,00 €
CONCOURS DE SAUTS INTERNATIONAL UNE ET DEUX ETOILES	Les Equisports du Pays de Montfort-sur-Meu	Du 9 au 12 mai 2024	Rue des Cordiers 35160 Montfort-sur-Meu	10 000,00 €
RENNES SUR ROULETTES	Cercle Paul Bert Rennes	du 8 au 9 juin 2024	Esplanade Charles De Gaulle 35000 RENNES	10 000,00 €
BOWLING PRO-MOTION TOUR - COMPETITION INTERNATIONALE	Association bowling promotion	3 octobre 2024	Bowling de Rennes Alma	2 000,00 €
COURSE CIRCUIT ELITE DES 2 PROVINCES	Cyclo club vitréen	19 août 2024	Le Pertre	2 000,00 €
7ème ETAPE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE SIDECAR CROSS ET GRAND PRIX DE FRANCE	Moto Club d'Iffendic	13 et 14 juillet 2024	Circuit de la Chambre au loup à Iffendic	5 000,00 €
3EME MANCHE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL	Association ACL Bréalaise	11-mai-24	330, rue Claude Goutard 35310 Bréal-sous-Montfort	2 000,00 €
TOTAL				122 000,00 €

Les subventions dont le montant est égal ou supérieur à 30 000 euros seront versées en deux fois. Ici, sont donc concernées les subventions pour le Tour de Bretagne cycliste et l'Open 35 de Saint-Malo.

Décide :

- d'attribuer quinze subventions pour un montant total de 122 000 euros au profit des bénéficiaires détaillés dans le tableau joint en annexe ;
- d'approuver les termes de la convention-type relative aux conditions de partenariat à

conclure entre le Département d'Ille-et-Vilaine et l'Association de l'Open de Saint-Malo et l'Association le Tour de Bretagne cycliste, jointe en annexe ;

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer sur cette base les conventions à intervenir avec l'Association de l'Open de Saint-Malo et l'Association le Tour de Bretagne cycliste.

Vote :

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 8

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 10 avril 2024

ID : CP20242280

Pour extrait conforme